

# Cabinets médicaux

## Nouvelle classification des emplois

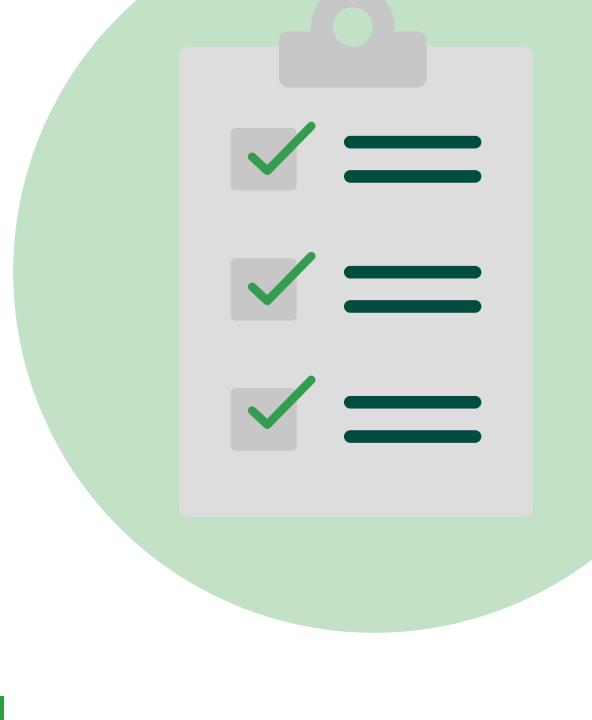


### ÉTAPE 1 :

#### IDENTIFICATION DES EMPLOIS DU CABINET

Répertorier tous les emplois ou postes présents(\*) au sein du cabinet afin de les classer par filières professionnelles et emplois repères correspondants.

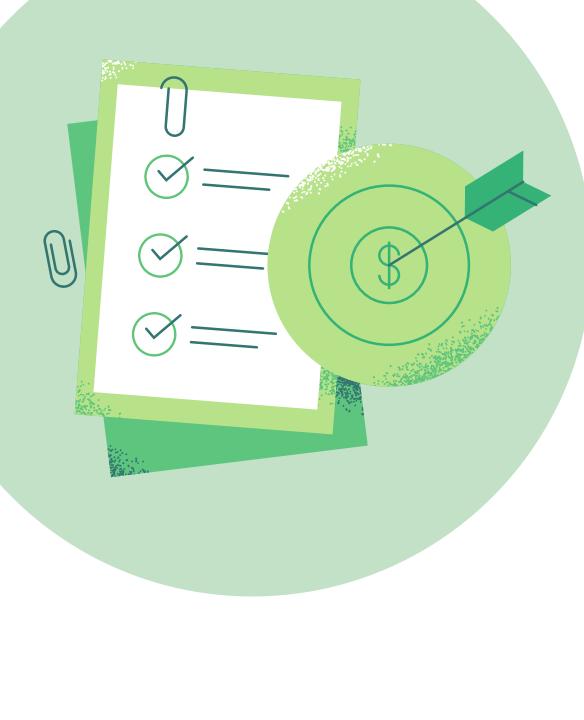
(\*) L'utilisation d'une fiche de poste est fortement recommandée.



### ÉTAPE 2 :

#### UTILISATION DES CRITÈRES CLASSANTS

Définir les niveaux de positionnement susceptibles de correspondre à chaque poste en tenant compte des particularités du cabinet et des spécificités des emplois.



### ÉTAPE 3 :

#### DÉTERMINATION DU NIVEAU DE POSITIONNEMENT FINAL

Déterminer le niveau de positionnement final de chaque salarié dans l'emploi repère correspondant.



### ÉTAPE 4 :

#### APPLICATION DU NIVEAU DE POSITIONNEMENT FINAL

Transposer la nouvelle grille de classification dans son cabinet et informer, par courrier individuel, chaque salarié de son nouveau positionnement et de sa possibilité d'exercer un recours.